

Ministry of Education
Financial Accountability
and Data Analysis Branch

24th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Direction de la responsabilité
financière et de l'analyse des
données

24^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



2018 : EYCC 11

**NOTE DE SERVICE
DESTINATAIRES :**

Agences de paiement de transfert – Programmes pour
l'enfance et la famille
Directrices et directeurs généraux

EXPÉDITEUR :

Maxx-Phillippe Hollott
Directeur intérimaire
Direction de la responsabilité financière et de l'analyse
des données

DATE :

29 mai 2018

OBJET :

**États financiers de 2017 – Programmes pour l'enfance
et la famille**

Vous trouverez en pièce jointe les renseignements pour remplir votre soumission des états financiers de 2017. La date d'échéance pour soumettre la soumission de vos états financiers est le **29 juin 2018**.

La présente contient les renseignements suivants :

- Accès aux formulaires des états financiers et soumission
- Documents à faire parvenir au ministère

Accès aux formulaires des états financiers et soumission

Le rapport des états financiers sert à indiquer les dépenses de votre Agence de paiement de transfert (APT) qui couvrent le(s) Programme(s) pour l'enfance et la famille pour la période terminée le 31 décembre 2017 et constitue un rapprochement de l'allocation des fonds de l'agence et des dépenses réelles encourues.

Les APT qui reçoivent des allocations supérieures à 350 000 \$ doivent produire leur déclaration en ligne par l'entremise du SIFE (Système d'information sur le financement

de l'éducation), alors que les APT qui reçoivent des allocations inférieures à 350 000 \$ doivent remplir un formulaire d'attestation et le soumettre.

APT dont l'allocation est supérieure à 350 000 \$

Instructions pour avoir accès aux formulaires des états financiers de 2017 et les soumettre

Les formulaires des états financiers se trouvent sur le site Web de la [Direction de l'analyse et de la responsabilité financières](#). Dans la colonne « Rapport au ministère » située dans la partie supérieure gauche de la page d'accueil, sélectionnez le lien « Connexion SIFE 2.0 » pour ouvrir une session avec votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Veuillez utiliser l'application « **P1718FIS** » pour envoyer votre rapport des Programmes pour l'enfance et la famille, tout en vous rapportant au document *Instructions pour remplir les états financiers 2017-18 – Programmes pour l'enfance et la famille* jointe à cette note de service. Les APT doivent promouvoir leur soumission au statut « Actif » d'ici le **29 juin 2018**.

Documents à faire parvenir au ministère

Les APT doivent envoyer une copie papier ou numériser signer des pages suivantes, imprimées à partir de la version **active** de la soumission SIFE des états financiers 2017 :

- Page du certificat;
- Page des dépenses brutes rajustées;
- Page de la subvention.

En plus des documents mentionnés ci-dessus, les APT sont tenus de soumettre les renseignements suivants, comme indiqué dans le *Document de référence sur les pratiques administratives, les services et le financement liés aux programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario 2017*, dès qu'ils sont disponibles :

- **États financiers vérifiés** qui couvrent tous les programmes offerts par l'agence. Cela comprend le rapport du vérificateur et les notes aux états financiers;
- **Un tableau des revenus et des dépenses des programmes pour l'enfance et la famille** financés par le ministère de l'Éducation, préparé conformément à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Ces renseignements peuvent être fournis dans l'une des façons suivantes :
 - Une note aux états financiers vérifiés
 - Un tableau des états financiers vérifiés
 - Un rapport de mission d'examen ou de vérification séparé

- **Une lettre de post-vérification produite par les vérificateurs externes;** s'il est impossible de fournir la lettre, une confirmation écrite qui en explique la raison est requise.
- **Chèque pour le montant recouvrable** – les APT sont requis de fournir un chèque au ministère pour tout montant dû baser sur le montant de la subvention calculé une fois que les états financiers ont été examinés par l'analyste financier.

Les APT peuvent soumettre les documents demandés par courriel à : childcarefunding@ontario.ca, ou par courrier postal.

Si vous préférez soumettre par courrier postal, veuillez faire parvenir vos documents à :

Chef
Unité du financement des services de garde d'enfants
Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données
20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto, Ontario
M7A 1L2

APT dont l'allocation est inférieure à 350 000 \$

Les APT qui reçoivent une allocation inférieure à 350 000 \$ du ministère sont tenues de remplir un formulaire d'attestation. Le formulaire d'attestation préchargé de votre APT vous sera envoyé directement par courriel.

Documents à faire parvenir au ministère

Le formulaire d'attestation rempli doit être envoyé par courriel à l'adresse childcarefunding@ontario.ca ainsi qu'à votre analyste financier d'ici le **29 juin 2018**. En plus de la copie électronique, une copie originale ou une copie numérisée *signée* du formulaire doit être également envoyée au ministère avec les documents suivants, comme indiqué dans le *Document de référence sur les pratiques administratives, les services et le financement liés aux programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario 2017*, dès qu'ils sont disponibles :

- **États financiers vérifiés** qui couvrent tous les programmes offerts par l'agence. Cela comprend le rapport du vérificateur et les notes aux états financiers;
- **Un tableau des revenus et des dépenses des programmes pour l'enfance et la famille** financés par le ministère de l'Éducation, préparé conformément à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée. Ces renseignements peuvent être fournis dans l'une des façons suivantes :

- Une note aux états financiers vérifiés
 - Un tableau des états financiers vérifiés
 - Un rapport de mission d'examen ou de vérification séparé
- **Une lettre de post-vérification produite par les vérificateurs externes;** s'il est impossible de fournir la lettre, une confirmation écrite qui en explique la raison est requise.
 - **Chèque pour le montant recouvrable** – les APT sont requis de fournir un chèque au ministère pour tout montant dû baser sur le montant de la subvention calculé une fois que les états financiers ont été examinés par l'analyste financier.

Les APT peuvent soumettre les documents demandés par courriel à : childcarefunding@ontario.ca, ou par courrier postal.

Si vous préférez soumettre par courrier postal, veuillez faire parvenir vos documents à :

Chef
Unité du financement des services de garde d'enfants
Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données
20^e étage, Édifice Mowat, 900, rue Bay
Toronto, Ontario
M7A 1L2

Le ministère aimerait souligner l'importance de soumettre les états financiers de tous les APT d'ici la date d'échéance du **29 juin 2018**. Nous continuerons de soutenir les APT en déposant les documents financiers en temps opportun et en s'assurant que les agences ont le soutien nécessaire pour respecter ce délai.

Pour toute question relative à cette note de service ou du processus de déclaration des états financiers, veuillez communiquer avec votre [analyste financier](#).

Original signé par :

Maxx-Phillippe Hollott
Directeur intérimaire
Direction de la responsabilité financière et l'analyse des données

Pièce jointe :

- Instructions pour remplir les états financiers 2017-18 – Programmes pour l'enfance et la famille

c. c. :

- Laura Sparling, Directrice intérimaire, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Kaysee McCracken, Chef intérimaire, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Cheryl Chung, Chef intérimaire, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données
- Conseillères en petite enfance et Agentes d'éducation, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
- Analystes financières et financiers, Direction de la responsabilité financière et de l'analyse des données